

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.10/277

23 mai 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. LINDEN P. MARTINEAU, CONCERNANT LE  
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85  
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

7011 Connecticut Ave.  
Chevy Chase, MD. 20815

Le 10 mai 1983

Monsieur le Secrétaire du Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Secrétaire,

Je vous demande d'appuyer l'indépendance et le droit des habitants de la République des Palaos (Micronésie) à disposer d'eux-mêmes; zone dénucléarisée, la République des Palaos est la première nation à avoir adopté une constitution qui interdise le stockage, l'essai et l'évacuation des matières nucléaires à l'intérieur de son territoire. Les Etats-Unis prétendent que la volonté de la population est incompatible avec l'accord de libre association. Lors du référendum du 10 février, les électeurs des Palaos ont en effet rejeté l'accord, 52 p. 100 seulement des voix s'étant portées en faveur de la section permettant aux Etats-Unis d'entreposer des armes nucléaires aux Palaos et autorisant la présence de bateaux ou d'engins à propulsion nucléaire - pourcentage très inférieur aux 75 p. 100 requis. Les pressions exercées par les Etats-Unis ont été très fortes. L'Ambassadeur des Etats-Unis, M. Zeder, est à l'origine de la formulation des bulletins de vote que la Cour suprême des Palaos a dénoncée comme étant "trompeuse et illégale". Un programme "d'éducation des électeurs" financé par les Etats-Unis a été une manoeuvre visant à préparer le terrain à l'accord en allouant davantage

d'argent aux Palaos que les Etats-Unis n'en ont alloué à la commission électorale d'El Salvador qui compte un nombre bien supérieur d'habitants : El Salvador - 5 millions d'habitants, les Palaos - 15 000. Enfin, le référendum s'est caractérisé par de nombreuses irrégularités dans les procédures électorales et le rassemblement des bulletins de vote, dues aux pressions des Etats-Unis.

Je suis et serai toujours un défenseur des droits de l'homme, aspirant à la paix et à la justice sociale.

(Signé) Linden P. MARTINEAU

-----